

Introduction

À propos de la numérisation de la société

*Tout ce qui compte ne peut être compté
et tout ce qui peut être compté ne compte pas forcément.*

Albert Einstein

En quoi consiste le numérique ? La question a été posée les 2, 3 et 4 mai 2018 à l'occasion d'un colloque international organisé à Montréal par le Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Ayant pour titre « Numérisation généralisée de la société : acteurs, discours, pratiques et enjeux », celui-ci a rassemblé une centaine de chercheuses et de chercheurs qui ont consacré leurs réflexions au thème de la numérisation de nos sociétés, aux discours et aux pratiques sociales en la matière, aux acteurs mobilisés et aux enjeux d'ordre communicationnel, informationnel et culturel. Cette publication en deux volumes fait suite à la tenue de cet événement. Il ne s'agit toutefois pas d'actes de colloques pour trois raisons. Premièrement, cette publication rassemble les textes d'environ le tiers des personnes présentes pendant ces trois jours. Deuxièmement, un nombre notable de propositions de textes a été refusé et pour les autres retenues, un important travail éditorial a été effectué. Troisièmement, quelques textes figurant dans cette publication sont issus de personnes dont la contribution au colloque avait été acceptée, mais qui n'avaient pu y participer. Le présent opus constitue le résultat de ce travail.

Le terme *numérique* est en effet maintenant présent partout et s'applique à presque toutes les activités de nos sociétés capitalistes avancées (Bravo 2009 ; Cohen-Tanugi 1999 ; Doukidis *et al.* 2004 ; Rushkoff 2012 ; Stiegler 2015). Il est question de numérique à propos d'économie (Illing et Peitz 2006 ; *Les Cahiers du numérique* 2010), de sécurité et de surveillance (Mathias 2008 ; Lévy 2010 ; Kessous 2012),

d'identité (*Les Cahiers du numérique* 2011), de lien social (*Les Cahiers du numérique* 2017) et de bien d'autres domaines (fracture, solidarité, amitié, innovation, etc.). Les informations circulent presque toutes sous la forme d'un codage informatique binaire. Les supports, les écrans de toutes sortes (ordinateurs, téléviseurs, tablettes, consoles de jeux vidéo, téléphones multifonctionnels et toute une panoplie d'objets du quotidien dits connectés) et les réseaux (filaires, satellites, micro-ondes, etc.) sont omniprésents tant dans les sphères privées que publiques de nos vies quotidiennes, deux sphères dont les frontières tendent d'ailleurs en partie à se brouiller l'une et l'autre. Les mégadonnées (Big Data) circulent presque instantanément et sont traitées par des ordinateurs et des algorithmes toujours plus puissants qui remettent en avant l'idée d'intelligence artificielle (IA) pourtant régulièrement contestée depuis les années 1950 où la pensée cybernétique avait contribué à son développement. Il est dorénavant question de « culture numérique » (Doueïhi 2011 ; Gere 2002 ; Greffe et Sonnac 2008) en référence aux usages des technologies qui font appel au numérique et à l'emploi de ces algorithmes qui nécessitent un minimum d'interactivité (Denouël et Granjon 2011). Certains parlent même de l'« ère du numérique » ou de « révolution numérique » (Collin et Verdier 2012 ; *Esprit* 2006). Bref, le numérique est présent à la fois dans un vaste ensemble de discours et dans d'innombrables pratiques. Mais à quoi ce terme fait-il précisément référence ? Quels sont donc les acteurs qui en parlent, qui le mettent en pratique ? Et quels enjeux d'ordre économique, culturel, politique, social et technique soulève-t-il, notamment du point de vue des études en communication ? Voici les questions auxquelles les contributions regroupées dans ces deux ouvrages collectifs tentent d'apporter des éléments de réponse.

Toutefois, nous avons souhaité ne pas mettre uniquement l'accent sur le numérique en tant que tel, mais aussi, et au-delà, sur l'idée de numérisation de nos sociétés. Nous avons fait le choix scientifique d'aborder le numérique en tant que long et constant processus dans lequel tous les domaines d'activité de la société, de l'industrie aux loisirs, de l'art aux études, de la santé à l'environnement sont concernés par cette numérisation et reconfigurés – et si tel est le cas, dans quelle mesure – par celle-ci. Pour ce faire, l'accent est principalement mis, dans les deux volumes de cet ouvrage, sur des analyses qui portent sur les phénomènes et les processus communicationnels, informationnels et culturels. Cela dit, notre ambition est aussi d'ordre sociopolitique, car il ne s'agit pas uniquement d'analyser, de comprendre, mais aussi de contribuer modestement à changer le monde, à travers la proposition de différents regards critiques qui mettent à la fois l'accent sur plusieurs des façons dont le numérique participe aux rapports de pouvoir et de domination et peut contribuer à d'éventuelles pratiques émancipatrices. L'ensemble de ces éléments explique le titre des deux ouvrages : *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques*.

I.1. De quoi le numérique est-il le nom ?

Premier élément de réponse, le terme même de *numérique* renvoie étymologiquement au mot *nombre*. Parler de numérique revient à mettre en nombres, à se représenter le monde, le social, l'individu de cette façon. Pour un chercheur, une chercheuse en sciences humaines et sociales, cette opération renvoie immédiatement aux nombreux débats qui, au cours des derniers siècles, ont traité d'épistémologie à propos de philosophie, de sciences de la nature et de sciences humaines et sociales, des oppositions s'étant, entre autres, cristallisées autour des mérites respectifs d'une part des méthodes quantitatives et d'autre part des méthodes qualitatives pour mieux analyser le « réel » (Pires 1997). Les données chiffrées fournissent-elles une vision plus objective, plus représentative de la réalité que les observations participantes et autres récits de vie ? Ou ne serait-ce pas plutôt le regard que l'on porte aux différentes données dont nous disposons qui détermine notre positionnement, positiviste, néopositiviste, constructiviste, réaliste, critique ou autre ? On le constate, le débat n'est pas récent, mais il a été réactualisé depuis quelques années avec la production d'un nombre considérable de données, baptisées en anglais *Big Data*. Ces mégadonnées traitées par les algorithmes nous fourniraient-elles un mode privilégié d'accès au monde, ou s'agit-il d'une modalité de représentation du monde parmi d'autres ?

Cela dit, non sans lien avec ce qui précède, le mot *numérique* nous conduit aussi vers un autre domaine de recherche, celui des technologies de l'information et de la communication (TIC), parfois justement affublées d'un « n » pour « numérique » (TNIC ou TICN), technologies numériques de l'information et de la communication, technologies de l'information et de la communication numériques). Peut-être serait-il ici plus pertinent de parler de dispositifs sociotechniques d'information et de communication. L'emploi du mot *dispositif* renverrait à l'idée d'aborder différents outils interdépendants, l'ensemble formant une infrastructure, un système, un dispositif donc, qui facilite les pratiques informationnelles et communicationnelles, en tout cas certaines d'entre elles, car tout dispositif est à la fois habilitant et contraignant. La dimension matérielle du dispositif, à commencer par les choix en matière de configuration sociotechnique, encadre les processus de communication afférents (Proulx 1999). Néanmoins, nulle stabilisation terminologique n'a été constatée au cours des cinq dernières décennies, les expressions employées variant notablement dans le temps. Ainsi, a-t-il été tour à tour question de TI, puis de TIC et maintenant de TNIC ou de TICN, mais également de « technologies médiatiques » et de « nouveaux médias » (George et Kane 2015). Plus récemment, divers syntagmes combinant plusieurs des mots *médias*, *réseaux*, *socionumériques*, *sociaux numériques* ou encore *sociaux* sont apparus, à l'instar des... « plateformes numériques ».

L'écriture n'est donc pas stabilisée à ce sujet. Or derrière cette variété d'expressions se cachent des choix notables et pourtant souvent peu explicités. Ainsi, mettre

l'accent sur le « média » souligne le fait que ces dispositifs constituent des ensembles organisés à la fois des points de vue culturel, économique, esthétique, politique, social et technique. Ils sont caractérisés par leur interface, leur mode de financement, la fourniture d'un accès à une production de contenus culturels formatés et par la manière dont ils créent des liens entre l'offre de biens et de services, d'une part, et la demande d'autre part. La plupart du temps, ce sont d'ailleurs des entreprises privées qui sont derrière ces médias, et non les moindres, puisque le plus important des médias socionumériques, Facebook, fait partie des fameux « GAFAM » (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Il arrive d'ailleurs que cet acronyme soit légèrement modifié, en GAFAN par exemple, lorsque l'on souhaite mettre en avant le rôle de Netflix. En revanche, parler de *réseaux* vise plutôt à souligner la dimension technique réticulée des dispositifs, qui rappelle le développement historique d'Internet, ainsi que celui plus ancien du télégraphe, voire du chemin de fer, dans une perspective innisienne (Innis 1950, 1951), sa nature fondamentalement décentralisée et le fait que ces réseaux reposent largement sur la participation des uns et des autres, afin de produire le fameux contenu généré par les utilisateurs (CGU, acronyme plus connu dans sa version anglaise, UGC [*User-generated content*]).

Cela dit, le seul enjeu terminologique n'est pas l'emploi des mots *média* ou *réseau*. Ainsi, dans certains cas, est-il question de « réseaux sociaux » ou de « médias sociaux ». Mais un tel emploi ne révèle-t-il pas une certaine cécité, un nouvel oubli de l'histoire lorsqu'il est question de TIC ? En effet, l'expression même de « réseaux sociaux » renvoie à des analyses qui ne concernent pas forcément le numérique et qui sont d'ailleurs bien antérieures au développement de celui-ci. Quant à l'expression de « médias sociaux », elle est aussi sujette à caution, car tous les médias ne relèvent-ils pas de processus sociaux ? À moins qu'il ne soit question, comme nous le mentionnions auparavant, de « plateforme numérique », ce qui permet de n'employer ni le terme *média* ni le terme *réseau*. De tels sites web qui visent à mettre offre et demande en relation peuvent aussi bien concerner les activités de transport et d'hébergement que les produits culturels et bien d'autres secteurs de l'économie. Ces nouveaux dispositifs se sont même tellement répandus qu'il est maintenant question de « plateformisation » des médias et de la culture, voire de la société (dans différents registres, Colin et Verdier 2012 ; Guibert *et al.* 2016 ; *tic&société* sous presse) afin de mettre en exergue l'idée selon laquelle ces dispositifs seraient au cœur de transformations sociétales de très grande ampleur, susceptibles de concerner conjointement les formes du capitalisme, de la démocratie et de la sociabilité. Nous allons d'ailleurs traiter de ces éventuelles mutations dans les chapitres de ces deux volumes et vous verrez que les analyses qui y sont développées se caractérisent avant tout par une grande finesse.

Le vocable *numérique* renvoie donc à diverses significations et, *de facto*, à des objets et à des analyses qui semblent parfois éloignés les uns des autres. Cette constatation n'est guère étonnante dans un contexte où la démarche scientifique tend toujours

plus vers l'hypermécanisation, suivant en cela la division sociale du travail caractéristique des économies capitalistes. Or, si, dans une certaine mesure, le développement des disciplines et des spécialisations est porteur de nouvelles connaissances, il est possible de se demander, à l'instar de Bernard Lahire (2012), si cette balkanisation ne conduit pas à une perte « du sens des totalités sociales » (p. 322). Toutefois, si les vocables « TICN », « plateformes numériques », « Big Data », « GAFAM » et autres renvoient à des analyses souvent distinctes les unes des autres, ils rendent tous compte – tout en y participant également – de mutations plus globales en cours, qu'il est possible de présenter en parlant de « numérisation de la société ».

Nous allons donc y revenir en deux temps, étant donné que, par son ampleur, cette publication est proposée en deux volumes. Ce premier volume qui a pour sous-titre *Numérique, communication et culture* comprend trois parties qui mettent tour à tour l'accent sur (1) les rapports entre le numérique et les transformations sociétales actuelles, à travers la formation des Big Data, leur traitement par des algorithmes et les relations avec la surveillance et le contrôle social ; (2) les rapports entre le numérique et les mutations des industries de la culture et de la communication, notamment à la suite des places prises par les plateformes numériques et les médias socio-numériques (les GAFAM) dans la production et surtout la distribution/circulation d'œuvres culturelles ; (3) les rapports entre le numérique et les pratiques culturelles et communicationnelles, l'accent étant mis sur la soi-disant génération des « natifs du numérique », mais pas seulement, les personnes âgées étant aussi concernées, ainsi que nous le verrons.

I.2. Numérique, mégadonnées et transformations sociétales

En mobilisant une approche sociohistorique caractéristique de l'ensemble de ses travaux, Armand Mattelart (chapitre 1) a rappelé que nos sociétés ont toujours été régies par le nombre dès que la mathématique est devenue un modèle de raisonnement et d'action. C'est au moment de la révolution scientifique, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, que la pensée du chiffrable et du mesurable est devenue en Occident le prototype de tout discours vrai. Ce n'est toutefois qu'au XIX^e siècle qu'est né l'« individu calculable », avec le développement des statistiques et des probabilités. Puis est arrivée la cybernétique, avec l'idée du gouvernement des êtres humains par des machines censées être plus rationnelles. Parallèlement, la visibilité de l'architecture panoptique pensée par Jeremy Bentham et conceptualisée par Michel Foucault a laissé place à la nouvelle invisibilité de la surveillance actuelle. Volontairement ou non, nous révélons nombre d'informations dorénavant considérées comme des agrégats massifs de données, ou Big Data, l'expression en anglais (*Big Data* → *Big Brother*) permettant de rappeler qu'il est aussi question de surveillance. Néanmoins, aujourd'hui

comme jadis, les nombres peuvent certes être mobilisés à des fins de surveillance et de contrôle, mais ils peuvent aussi participer au progrès, par exemple dans le secteur de la santé lors des risques de pandémie. Facteur d'aliénation donc, mais aussi éventuel outil d'émancipation de l'autre, d'où la pertinence de mobiliser la méthode dialectique (Ollman 2003). Le risque, estime Mattelart, est finalement que seul le nombre compte dans les prises de décision, dans la nouvelle gouvernamentalité fondée sur les données.

Les mégadonnées participent aussi, nous dit [Fabien Richert](#) (chapitre 2), à la colonisation du monde vécu. Dorénavant, prenant une place croissante dans nos sociétés, elles témoignent de l'ampleur prise par le processus de décodage systématique des flux sociaux qui parvenaient encore jusqu'alors à échapper au capitalisme. Nous sommes ici dans un processus de rationalisation froide, très loin de toute singularité. D'une certaine façon, les Big Data collectées sur toutes les facettes de nos vies quotidiennes tendent à participer plus que jamais à l'omnimarchandisation du monde (Latouche 1997). Finalement, interroge Richert, le *digital labor* ne tendrait-il pas lui-même à réduire l'individu à un ensemble de fonctions partielles et abstraites ? Nous serions ici dans une nouvelle phase d'approfondissement de la taylorisation, de l'organisation scientifique du travail. Les Big Data et leur traitement algorithmique se répandent dans l'ensemble de nos activités.

[Yanita Andonova](#) (chapitre 3) s'interroge sur les façons dont les TNIC affectent les pratiques managériales, et notamment les pratiques en ce qui a trait aux ressources humaines dans les organisations contemporaines. Elle constate que, dans les discours, un vaste ensemble de dispositifs est mobilisé afin de faire référence à la mise en place de formes organisationnelles « souples », « collaboratives », « transparentes ». Or ces discours s'accompagnent aussi de la mise en place de pratiques qui reposent notamment sur des applications algorithmiques, tant et si bien qu'il est dorénavant question de management algorithmique.

De façon combinée avec la pratique du microciblage, les algorithmes sont aussi mobilisés dans la constitution du discours politique et, au-delà, dans l'élaboration même de la communication politique, nous dit [Samuel Cossette](#) (chapitre 4). Ce secteur apparaît en effet de plus en plus marqué par une automatisation, une industrialisation, ainsi qu'une hyperpersonnalisation dans la façon dont les citoyennes et citoyens sont ciblés par le biais des processus algorithmiques. À cet égard, à défaut de révolution, il y a tout de même des transformations notables qui doivent être prises en considération.

Une part croissante des pratiques culturelles, qu'il s'agisse des filières du livre, du spectacle vivant, de la musique, du cinéma, du jeu vidéo ou du musée, font elles-mêmes l'objet d'exploitations numériques relevant des mégadonnées, soulignent [Robert Panico](#) et [Geneviève Vidal](#) (chapitre 5). Pour étayer leur thèse, ils s'appuient

sur des travaux empiriques menés dans le secteur muséal, qui diffuse contenus et ressources dans un contexte d'acceptation sociale, celui-ci étant entendu d'une part en termes d'injonction à l'innovation numérique permanente et invasive et, d'autre part, en termes de déploiement de dispositifs de surveillance et de contrôle numérique.

La surveillance peut justement contribuer à remettre en cause la notion de *vie privée*, ou, pour le moins, de revoir ce que l'on peut entendre par ce vocable. **Julien Rossi** (chapitre 6) développe l'hypothèse selon laquelle la conception même de cette notion a changé entre Anciens et Modernes. Alors que, traditionnellement, il était question d'une séparation claire et nette entre vie publique et vie privée, dorénavant, l'attachement à la vie privée relèverait plutôt du souhait de contrôler les informations sur soi et leur circulation en fonction des contextes, comme en atteste Helen Nissenbaum (2010). Cette évolution de la signification de cette notion renverrait à la place prise progressivement par l'informatique dans nos vies quotidiennes depuis les années 1960. À cet égard, le processus de numérisation de la société serait bien dans une certaine continuité avec celui d'informatisation sociale.

Derrière ces pratiques culturelles et communicationnelles agissent, nous rappelle **Rémy Rouge** (chapitre 7), de grandes entreprises comme Facebook et Google, qui fournissent des médias susceptibles de favoriser l'expression des subjectivités dans les pratiques numériques à une époque où, justement, les enjeux identitaires s'avèrent importants dans nos sociétés. Mais les services mis en place permettent aussi, ajoutait-il, à leurs dirigeants de toujours produire plus de données à haute valeur marchande et donc susceptibles de participer à leur valorisation sur les marchés financiers. Or le thème de la divulgation de nombreuses données auprès des principaux acteurs économiques et politiques, à commencer par les GAFAM et les agences de sécurité nationale, n'apparaît pas constituer un enjeu majeur pour les citoyennes et les citoyens (Kwok-Choon et George 2017).

I.3. Numérique et mutations des industries de la culture et de la communication

Justement, qui sont les acteurs sociaux qui mettent en place cette mise en nombre du monde ? L'acronyme GAFAM renvoie aux raisons sociales de quelques-unes des entreprises les plus puissantes de la planète et, par ailleurs, aux symboles forts des formes prises actuellement par le capitalisme : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft. Ces transnationales, toutes occidentales, et plus précisément étatsuniennes, nées sur la côte Ouest du pays, partagent un point commun, à savoir le fait que leurs profits colossaux reposent largement sur la grande quantité de données qu'elles collectent et traitent inlassablement (Smyrniaios 2017) ainsi que sur la captation massive de la publicité. Pourtant, alors qu'elles accumulent les données et développent une

économie fondée sur celles-ci, leur mode même de fonctionnement apparaît des plus opaques, d'où l'importance de travailler sur celles-ci. Tout comme il s'avère dorénavant intéressant de porter notre attention sur les entreprises originaires de la Chine, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi), aujourd'hui probablement seules alternatives aux GAFAM (Mosco 2017).

Maxime Ouellet (chapitre 8) contribue justement à cette étude des nouveaux géants de l'industrie des communications dans son analyse de la stratégie de Facebook. Nous sommes désormais dans un régime capitalistique qui repose sur la domination de quelques corporations dans le cadre de la formation d'un oligopole bien éloigné d'un régime de concurrence sur les marchés. Le cas d'école que constitue Facebook témoigne bien, selon Ouellet, du fait que l'accumulation au sein du capitalisme avancé, expression qu'il préfère à celle de capitalisme numérique, repose sur la capacité à accumuler à partir d'une « rente de monopole symbolique ». Le processus d'accumulation du capital ne consiste pas tant, ici, dans l'accumulation de la richesse matérielle que dans les mécanismes extra-économiques de « quantification symbolique du pouvoir ». Certes, la formation du profit demeure importante, mais, pour une entreprise, il s'agit avant tout de maximiser sa capacité d'accumulation du pouvoir.

Mais que font ces entreprises ? Elles conçoivent principalement des plateformes d'intermédiation numérique, révèle **Jacob Matthews** (chapitre 9), qui met l'accent sur leur prolifération non seulement dans les secteurs de la culture, de l'information et de la communication, qui nous intéressent plus spécifiquement, mais également bien au-delà, à commencer par la santé, les services à la personne (*le care*) et le tourisme. Ces plateformes sont à la fois et indissociablement des institutions de production idéologique et des instruments d'organisation et de gestion du travail. On peut envisager, nous dit Matthews, que les gestionnaires, les collaborateurs free-lance et les porteurs de projets sont autant d'utilisateurs de ces plateformes, certes dans des positions sociales différentes, mais tous au service du capital financier, qui s'accapare une part toujours grandissante de la valeur produite et, dans ces cas précis qui plus est, au nom d'une supposée « économie collaborative ».

Philippe Bouquillion (chapitre 10) a porté plus spécifiquement son attention sur les plateformes audiovisuelles qui participent au développement de la télévision dite de contournement. Il y voit une nouvelle étape dans la mondialisation culturelle et des confrontations renouvelées entre industries de la culture et industries de la communication. Il avait déjà mis l'accent sur cette opposition dans son ouvrage *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme* il y a un peu plus de dix ans (2008), mais cet affrontement apparaît plus intense que jamais, les grands groupes des industries de la communication tentant toujours plus de contrôler l'aval des filières culturelles, ce qui implique par exemple une augmentation permanente

de la production. Néanmoins, les contenus demeurent évidemment nécessaires pour ces entreprises et on voit, par exemple, que Netflix investit notablement dans la production audiovisuelle (Perticoz sous presse). Il ressort de l'analyse de Bouquillion que nous assistons à la fois à un foisonnement de l'offre culturelle, à l'arrivée de nouveaux entrants, à une fragilisation des acteurs historiques, ainsi qu'à des stratégies défensives de la part de plusieurs acteurs nationaux et au développement de politiques publiques oscillant entre logique transnationale et dimension nationale plus traditionnelle. Il est clair, ici, que les rôles des plateformes ne sont pas négligeables dans les transformations en cours des médias et de la culture.

Édith Laviec (chapitre 11) se situe dans le même cadre théorique, avec un travail sur la filière de l'édition d'ouvrages scientifiques. Elle se demande comment s'opère la rencontre entre les acteurs, anciens et nouveaux, de ce secteur et quelles sont les possibles conséquences sur les transformations de la filière. Elle constate finalement que, dans la région étudiée en France, Rhône-Alpes, les nouveaux acteurs qui ont su le mieux s'insérer dans le secteur travaillent en collaboration avec les éditeurs « historiques » sur la base d'un partage des valeurs et des connaissances des métiers traditionnels et de leurs enjeux. Néanmoins, d'autres acteurs – elle fait ici référence à Amazon, Google et, dans une moindre mesure, à Apple – ont bénéficié de leur statut dominant au niveau international pour pénétrer dans ce secteur. On retrouve ici l'idée selon laquelle les industries culturelles ont toujours été caractérisées par la cohabitation à différents niveaux des filières entre grandes entreprises en situation de domination et plus petites en situation de concurrence (Huet *et al.* 1978).

Lorsqu'il est question de changements liés à des innovations techniques, l'industrie de la pornographie est toujours l'une des premières, si ce n'est la première, à se saisir de celles-ci. On l'a vu aussi bien à propos des cassettes vidéo, du Web ou même de l'imprimerie. Aujourd'hui, encore, soulève [Arnaud Anciaux](#) (chapitre 12), la numérisation joue un rôle notable en favorisant la formation d'un oligopole de l'édition et de la distribution à l'échelle mondiale, tout en permettant aussi le développement d'échanges marchands qui se construisent aux marges de cet oligopole. Le développement de plateformes de *sexcams* témoigne, partiellement du moins, du renouvellement des relations sociales entre, d'une part, consommatrices et consommateurs et, d'autre part, performeuses et performeurs, ainsi que de la création de nouvelles formes de rémunération. Toutefois, il s'agit, là encore, d'un mode organisationnel qui relève assez largement de l'industrialisation. Le discours projeté, à savoir celui d'une intermédiation relativement faible, apparaît dès lors en décalage avec un mode de fonctionnement passablement plus complexe.

Sur la base de ces transformations, on peut se demander comment les acteurs politiques se saisissent du numérique. Il apparaît en effet difficile, dans de nombreux pays, d'adopter une attitude claire et ferme vis-à-vis d'acteurs comme Facebook,

Google, Netflix et autres, qui se jouent, à différents titres, des frontières et qui mettent à mal la notion même de souveraineté, et ce, à une époque où les États se voient avant tout comme des accompagnateurs (Vedel 1999). Maud Boissard, Destiny Tchéhouali et Michèle Rioux (chapitre 13) estiment d'ailleurs que les transformations provoquées par le numérique dans les industries culturelles font craindre un déséquilibre entre les productions anglo-saxonnes destinées au marché mondial et les productions « locales », par exemple au Canada et au Québec, qui ont souvent du mal à avoir une visibilité sur le Web, même à une échelle nationale, et à capter l'attention d'un auditoire. Boissard, Tchéhouali et Rioux invitent à ce que l'action publique parvienne à mieux articuler trois mondes, ceux du commerce, de la culture et du numérique, qui évoluent selon des logiques différentes.

Quant à Anne Bellon (chapitre 14), elle a travaillé sur les diverses manières dont le numérique a pénétré le ministère de la Culture en France. La chercheuse a tenté d'analyser comment celui-ci se retrouve saisi au sein d'une institution publique et, à cette occasion, a mis en évidence deux appropriations concurrentielles du terme. L'on retrouve au ministère, d'une part, des partisans d'une instrumentalisation des technologies numériques au service des objets culturels traditionnels dans le cadre d'une politique visant la poursuite de la démocratisation culturelle et, d'autre part, des partisans de repenser le contenu culturel à l'aune des nouveaux outils techniques rendus disponibles, en abordant par exemple la diversité culturelle en tenant compte des GAFAM.

1.4. Numérique et pratiques culturelles et communicationnelles

Nous l'avons vu, le terme *numérique* renvoie donc aussi à la place croissante prise par quelques entreprises géantes dans toutes les activités de nos vies quotidiennes, y compris dans le secteur de la culture. Mais, justement, la multiplication des dispositifs sociotechniques communicationnels qui en résulte, la place toujours croissante des discours promotionnels qui accompagnent leur mise en marché et les appropriations tant de la part des individus que des collectifs ne contribuent-elles pas à favoriser l'émergence d'une certaine « culture numérique », notamment parmi la population la plus jeune (Fluckiger 2010), parfois qualifiée de « natifs du numérique » ? À ce sujet, Alma Betbout (chapitre 15) a abordé les nouvelles pratiques juvéniles en Tunisie en traitant des usages des réseaux socionumériques. Les résultats de son enquête la conduisent à conclure au développement d'une culture – serait-il préférable de parler de « sous-culture » ? – qui repose sur la transgression par rapport à l'écriture traditionnelle ; sur l'emploi d'une écriture phonétique avec des fautes d'orthographe ; sur la participation à une latinisation du dialecte tunisien, associé à différentes langues ; sur le mélange des chiffres et des lettres, montrant en cela un désir d'échapper au

normatif ; et, enfin, sur le développement de l'invention et du déchiffrement. L'ensemble de ces pratiques communicationnelles renforcerait le sentiment d'appartenance de ces jeunes à une culture juvénile et à une communauté connectée grâce au partage de références communes.

Les jeunes constituent aussi la population par excellence concernée par le secteur de l'éducation. Il se trouve justement que [Marie David](#) (chapitre 16) s'est intéressée à la façon dont les usages des TNIC transforment les savoirs universitaires appris. On constate que les étudiantes et étudiants ayant participé à la recherche en France travaillent justement ces savoirs de façon collective, par des plateformes et des réseaux sociaux numériques, et que leurs pratiques modifient les savoirs qui sont appris et ont, de ce fait, des effets indirects sur l'activité enseignante. Pourtant, [Cathia Papi](#) (chapitre 17) constate qu'au Québec, alors que la place de ces technologies numériques apparaît en expansion constante, le secteur de l'éducation fait souvent figure de bastion présentant une certaine résistance contre cette généralisation de la numérisation. Celle-ci n'est pas de mise, du moins pas encore, malgré les stratégies et les moyens déployés. Cathia Papi constate que, d'un côté, les enseignantes et enseignants ont rarement été formés à l'utilisation de ces dispositifs et que, de l'autre, si les jeunes sont plus familiers avec ceux-ci, ils ne transposent pas automatiquement leurs pratiques dans leurs activités d'apprentissage.

Lorsque l'on pense culture et numérique, ce sont donc souvent les jeunes qui sont évoqués. Pourtant, les personnes âgées sont aussi concernées. Elles se trouvent en effet confrontées à diverses incitations sociales afin de participer au développement d'une « culture numérique ». En se demandant s'il était possible de parler d'« acculturation numérique » à leur propos, [Lucie Delias](#) (chapitre 18) a constaté que ces personnes sont invitées à tenir compte d'incitations qui prennent la forme d'injonctions normatives liées à un modèle du « bien-vieillir » qui promeut l'activité et la connectivité. De plus, ces injonctions sont complétées par une obligation *de fait* à participer au monde numérique induite par la dématérialisation des services administratifs. Elle en conclut que les membres des classes populaires se retrouvent particulièrement défavorisés dans cette situation.

[Myriam Durocher](#) (chapitre 19) interroge également, de son côté, les relations entre culture et numérique à partir de la notion de « culture alimentaire biomédicalisée ». Cette culture en progression participe à la multiplication des contenus visant à informer les individus sur ce qui constitue la « saine alimentation » contemporaine, évaluée selon ses composantes biochimiques, celles-ci étant mises en relation avec les processus corporels qui conditionnent l'ingestion de ces nutriments. Elle participe également au développement de pratiques de contrôle de soi, à partir de l'alimentation, grâce à des dispositifs sociotechniques qui favorisent un suivi personnalisé et en

temps réel de ce qui est consommé. On y retrouve les notions de *biopolitique* et de *biopouvoir* développées par Michel Foucault (2004).

Voilà pour le contenu de ce volume 1 que nous achevons avec quelques éléments de synthèse dans une courte conclusion qui ouvre également sur le volume 2 de cette publication.

Bonne lecture !

I.5. Bibliographie

- Bouquillion, P. (2008). *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Bravo, A. (2009). *La société et l'économie à l'aune de la révolution numérique : enjeux et perspectives des prochaines décennies (2015-2025)*. La Documentation française, Paris.
- Cohen-Tanugi, L. (1999). *Le nouvel ordre numérique*. Odile Jacob, Paris.
- Colin, N., Verdier, H. (2012). *L'âge de la multitude : entreprendre et gouverner après la révolution numérique*. Armand Colin, Paris.
- Denouël, J., Granjon, F. (dir.) (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Presses des Mines, Paris.
- Doueïhi, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Le Seuil, Paris.
- Doukidis, G., Mylonopoulos, N., Pouloudi, N. (2004). *Social and Economic Transformation in the Digital Era*. Idea Group Pub, Hershey.
- Esprit (2006). Que nous réserve le numérique ?. *Esprit*, dossier, 5.
- Fluckiger, C. (2010). *La culture numérique adolescente. Les Cahiers de l'Orme*. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lille3.fr/hal-01613667/document>.
- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*. Gallimard, Paris.
- George, É. (2006). Perspectives critiques et études en communication. Dans *Perspectives critiques en communication*, tome 2, Aubin, F., George, E., Rueff, J. (dir.). Presses de l'Université du Québec, Québec.
- George, É., Kane, O. (2015). Les technologies numériques au prisme des approches critiques. Éléments pour l'ébauche d'une rencontre. *Canadian Journal of Communication*, 40(4), 727–735.

- Gere, C. (2002). *Digital Culture*. Reaktion Books, Londres.
- Greffe, X., Sonnac, N. (2008). *Culture web : création, contenus, économie numérique*. Dalloz, Paris.
- Guibert, G., Rebillard, F., Rochelandet, F. (2016). *Médias, culture et numérique – Approches socioéconomiques*. Armand Colin, Paris.
- Huet, A., Ion, J., Lefèbre, A., Miège, B., Peron, R. (1978). *Capitalisme et industries culturelles*. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Humbert, P. (2010). Piloter l'entreprise à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*, 6(4), 49–75. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-4.htm>.
- Illing, G., Peitz, M. (2006). *Industrial Organization and the Digital Economy*. MIT Press, Cambridge.
- Innis, H. (1950). *Empire and Communications*. Clarendon Press, Oxford.
- Innis, H. (1951). *The Bias of Communication*. University of Toronto Press, Toronto.
- Kessous, E. (dir.) (2012). *L'attention au monde : sociologie des données personnelles à l'ère numérique*. Armand Colin, Paris.
- Kwok-Choon, M.-J., George, É. (2017). *Vers de nouvelles formes de surveillance institutionnelle « post 9/11 » au Canada. Les rapports informatique et liberté dans le contexte de l'adoption de la loi C-51*. Terminal, 121. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/terminal/1687>.
- Lacroix, J.-G. (2009). Conclusion. Pour une nouvelle éthique de l'émancipation. Dans *L'émancipation d'hier à aujourd'hui*, Tremblay, G. (dir.). Presses de l'Université du Québec, Québec, 297–303.
- Lahire, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences humaines et sociales*. Le Seuil, Paris.
- Latouche, S. (1997). La mondialisation et la fin du politique : diagnostic et perspectives. *La Revue du MAUSS*, 9, 137–150.
- Les Cahiers du numérique (2011). Identité numérique. *Les Cahiers du numérique*, 7(1). Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2011-1.htm>.
- Lévy, A. (2010). *Sur les traces de Big Brother : la vie privée à l'ère numérique*. L'Éditeur, Paris.
- Mathias, P. (2008). *Des libertés numériques : notre liberté est-elle menacée par l'Internet ?*. Presses universitaires de France, Paris.

- Mosco, V. (2017). *Becoming Digital: Toward a Post-Internet Society*. Emerald, Londres.
- Nissenbaum, H.F. (2010). *Privacy in context: Technology, policy, and the integrity of social life*. Stanford Law Books, Stanford.
- Ollman, B. (2003). *Dance of the Dialectic: Steps in Marx's Method*. University of Illinois Press, Chicago.
- Perticoz, L. (à paraître). Filière de l'audiovisuel et plateformes SVoD : une analyse croisée des stratégies de Disney et Netflix. *tic&société*, 13(1-2).
- Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupard, J. (dir.). Gaëtan Morin, Montréal, 3–44.
- Rushkoff, D. (2012). *Les 10 commandements de l'ère numérique*. FYP Éditions, Limoges.
- Smyrniotis, N. (2017). *Les GAFAM contre l'Internet : une économie politique du numérique*. Institut national de l'audiovisuel, Paris.
- Stiegler, B. (2015). *La société automatique. 1. L'avenir du travail*. Fayard, Paris.
- tic&société (à paraître). Les industries culturelles à la conquête des plateformes ?. *tic&société*, 13(1-2).
- Vedel, T. (1999). La gouvernance des réseaux mondiaux de communication. *Politique et Sociétés*, 18(2), 9–36. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/1999-v18-n2-ps2494/040171ar.pdf>.
- Viallon, P. (dir.) (2017). Bénévolat, lien social et numérique. *Les Cahiers du numérique*, 13(2). Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-2.htm>.